


SOCOTEC

Agence de Lons le Saunier
 Résidence Soleil & Vue
 28 Rue Pierre Hebmann
 39000 LONS LE SAUNIER
 Tel : 0384470901
 Fax : 0384245425

Rapport de diagnostic ERP

Accessibilité aux personnes handicapées



Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso

ERP concerné	Groupe Scolaire "Beauregard" Rue Blanche de Buxy 39100 DÔLE	N° de l'affaire : CAW0866
Propriétaire	MAIRIE DE DÔLE	Référence du rapport : CHALON/10/2013
Demandeur	MAIRIE DE DÔLE	Date de la visite : 15/06/2010
Auteur du rapport	Nom : Stéphane BOURDIAUX Signature : 	Date du rapport : 30/06/2010

Synthèse

Le diagnostic d'accessibilité du bâtiment aux personnes handicapées a donné lieu à des écarts de conformité. Les tableaux suivants en présentent une synthèse classée selon les critères ci après :

- P1 : Accès depuis les abords jusqu'au bâtiment
- P2 : Accès au bâtiment / circulations principales et sanitaires
- P3 : Accès, au sein du bâtiment à l'ensemble des services
- CS : Ecart ne donnant pas lieu à obligation de travaux du fait de minorations réglementaires (contraintes liées à la solidité du bâtiment)

En complément, les points susceptibles de faire l'objet d'une dérogation à l'obligation de réalisation de travaux sont repris et regroupés dans un même tableau.

P1: Accès depuis les abords jusqu'au bâtiment

N° fiche - Domaine	Ecart / Obstacle	Solution	Coût (€)
1 - Cheminements extérieurs	Absence de guidage tactile et visuel pour le cheminement extérieur	Réalisation d'un cheminement d'1,40m de largeur avec guidage tactile et visuel linéaire	5500
2 - Cheminements extérieurs	Pas-de-porte (16cm de hauteur) + Terrasse (7cm de hauteur) non adaptés pour des personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite	Création d'une rampe d'accès en béton d'1,40m de largeur avec espace de manœuvre d'ouverture de porte conforme à la réglementation	4400
4 - Cheminements extérieurs	Largeur des fentes de la grille de sol non conforme, supérieur à la norme	Remplacement de la grille de sol existante par un caillebotis avec des mailles conformes	400
5 - Accès à l'établissement ou l'installation	Entrée des bâtiments non identifiés	Mise en œuvre au droit de l'accès des 2 bâtiments, un panneau de signalisation d'identification	1800
Total			12100

P2: Accès au bâtiment / circulations principales et sanitaires

N° fiche - Domaine	Ecart / Obstacle	Solution	Coût (€)
3 - Cheminements extérieurs	Hauteur de l'avancé de la porte d'entrée (12cm) + espace de manœuvre d'ouverture de porte non conformes et non adaptés pour l'accès des personnes en fauteuil roulant	Création d'une rampe d'accès en béton d'1,40m de largeur avec espace de manœuvre d'ouverture de porte conforme à la réglementation	2500
7 - Circulations intérieures horizontales	Largeur du cheminement existant (1m pour 1,40m) + pente d'accès (22% sur 1m de longueur) + espace de manœuvre d'ouverture de porte non conformes	Elargissement généralisé à 1,40m + Création d'une rampe d'accès en béton avec espace de manœuvre d'ouverture de porte conforme à la réglementation	3700

N° fiche - Domaine	Ecart / Obstacle	Solution	Coût (€)
8 - Circulations intérieures horizontales	Pas-de-portes non adaptés pour l'accès des personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite	Création d'un cheminement accessible d'1,40m de largeur jusqu'aux 3 entrées, depuis l'entrée du bâtiment*, avec espace de manœuvre d'ouverture de portes conformes	12300
9 - Circulations intérieures horizontales	Tapis de sol type "coco" non adapté pour l'avancé des personnes en fauteuil roulant ou à l'équilibre fragile	Remplacement du tapis de sol existant par un tapis de sol non meuble	100
10 - Circulations intérieures verticales (escaliers et ascenseurs)	Absence d'une main courante et de prolongement de la main courante existante	Mise en œuvre d'une main courante complémentaire et prolongement de la main courante existante au droit de la 1ère et dernière marche et sur demi-palier conforme à la réglementation	3200
11 - Circulations intérieures verticales (escaliers et ascenseurs)	Absence d'un ascenseur pour l'accès des personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite.	Installation d'un nouvel ascenseur conforme à la norme EN 81-70	66000
12 - Circulations intérieures verticales (escaliers et ascenseurs)	Absence d'avertissement et d'éléments contrastés sur les 2 escaliers	Mise en œuvre d'une bande d'appel à la vigilance, des nez de marches et des contremarches rapportées conforme à la réglementation	6800
13 - Revêtements de sols, murs et plafonds	Forte résonnance dans les couloirs des salles de classes	Fourniture et pose d'un faux plafond acoustique suspendu type dalles de fibres minérales sur ossature.	15300
14 - Portes, portiques et sas	Bloc-porte à doubles vantaux non conforme (2 x 0,83m) : Absence du vantail à 0,93m de largeur	Remplacement des 10 blocs-portes à doubles vantaux dans des cloisons porteuses	44100
15 - Portes, portiques et sas	Blocs-porte à doubles vantaux non conforme (2 x 0,83m) : Absence du vantail à 0,93m de largeur	Remplacement des 2 blocs-porte à doubles vantaux dans des cloisons non porteuses	8100
17 - Portes, portiques et sas	Blocs-porte à simple vantaux non conforme (0,83 ou 0,73m pour 0,93m de largeur préconisé)	Remplacement des blocs-portes à simple vantaux dans des cloisons non porteuses	21800
19 - Sanitaires	Urinoirs mal positionnés	Déplacement d'un urinoir existant compris raccordement.	400
20 - Sanitaires	Lavabos communs non adaptés : Dimensions d'accès non conformes	Remplacement de 4 lavabos standard par 4 lavabos accessibles compris robinetterie et raccordements	2600
21 - Sanitaires	Absence de cabinet d'aisance aménagé dans les sanitaires existant	Aménager un cabinet d'aisance accessible dans les 2 volumes de sanitaire existant compris raccordements, déplacement de cloisons légères, appareils sanitaires adaptés et équipements.	6900
Total			193800

P3 : Accès, au sein du bâtiment à l'ensemble des services

N° fiche - Domaine	Ecart / Obstacle	Solution	Coût (€)
6 - Accès à l'établissement ou l'installation	Absence de repérage des entrées des sanitaires filles et garçons	Mise en œuvre d'une plaque signalétique conforme au droit des entrées	100
18 - Locaux ouverts au public, équipements, et dispositifs de commande	Interrupteurs mal positionnés (situé à plus de 130cm de hauteur)	Déplacement de 2 petits équipements à un endroit facilement repérable et accessible	100
22 - Eclairage	Absence de temporisation progressive dans le système d'éclairage existant des sanitaires	Adaptation des 2 éclairages existants par des éclairages avec des extinctions progressives	800
Total			1000

CS : Ecart ne donnant pas lieu à obligation de travaux du fait de minoration réglementaires (contraintes liées à la solidité du bâtiment)

N° fiche - Domaine	Ecart / Obstacle
16 - Portes, portiques et sas	2 Blocs-porte à simple vantaux de 0,83m de largeur dans un mur porteur

Points susceptibles de faire l'objet d'une dérogation

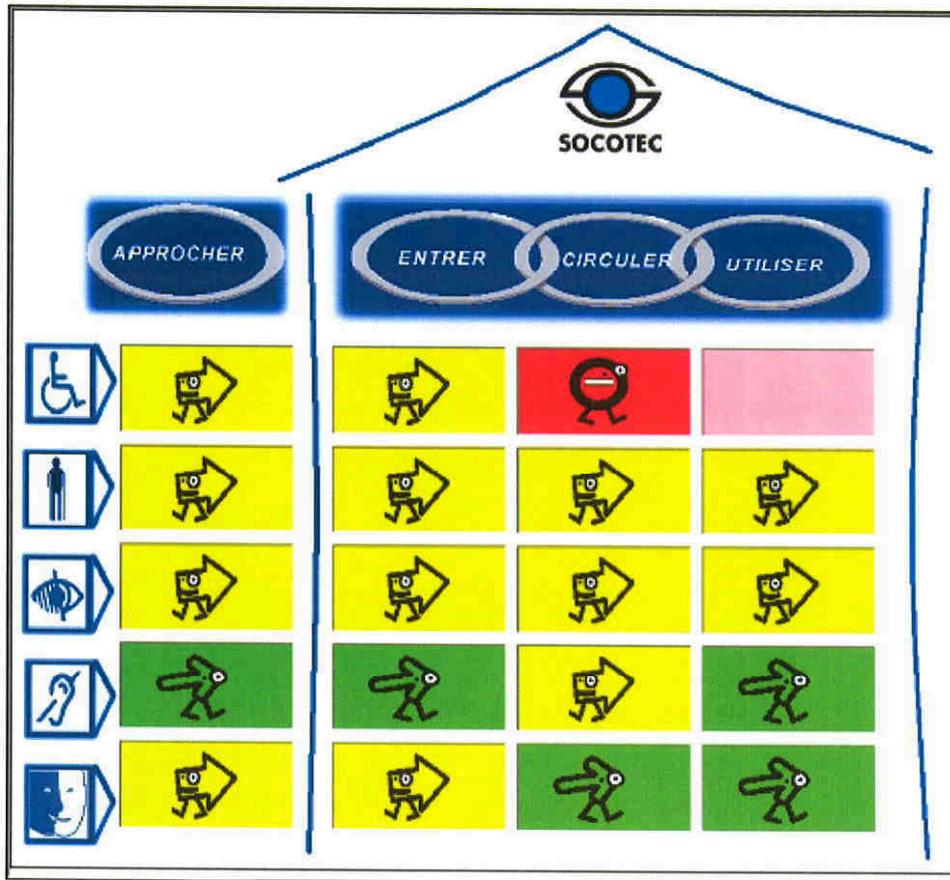
Absence d'écart détecté pour ce critère

BILAN :**MONTANT TOTAL DES TRAVAUX PRECONISES**

206900 €

Points forts	Points faibles
Non Défini.	Absence d'ascenseur Les portes principales L'absence de cabinet d'aisance aménagé.

Présentation graphique de l'accessibilité du bâtiment par type de handicap :



Légende :

- | | | | |
|---|--------------------------------|---|-----------------------------------|
|  | Personne en fauteuil |  | Accessibilité conforme |
|  | Personne à mobilité réduite |  | Accessible mais non réglementaire |
|  | Personne à déficience visuelle |  | Non accessible (point bloquant) |
|  | Personne à déficience auditive | | |
|  | Personne à déficience mentale | | |